

Patrice DENIAU

03/05/24 18:32

enquête publique-desserte luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Bonjour,

Je vous envoie en pièce jointe un courrier concernant notre avis sur ce projet de déviation.

Salutations

Christine et Patrice DENIAU

SAINTE GEMME LA PLAINE

Pièce jointe (1)

- déviation.docx (22 KB)

DENIAU Christine et Patrice

Monsieur Le Commissaire enquêteur

Le 3 mai 2024

Nous sommes contre ce projet de déviation du bourg de Ste gemme la Plaine, tel qu'il est présenté pour différentes raisons :

Il est mentionné que cette route va desservir Luçon et la côte Vendéenne. Les locaux et certains vacanciers qui mettent leur GPS empruntent la RD 14, la rue de l'Aumônerie ou les lieux dit, le pont aux vaches et le Mureau et non la RD 137. De plus cette nouvelle route n'arrive pas directement à l'entrée de Luçon ou sur la déviation qui va aux Sables d'Olonne mais d'après le tracé, dans la zone en direction de La Rochelle. Ce n'est pas un gain de temps pour aller à Luçon.

On nous parle très souvent du réchauffement climatique et des émissions de gaz à effet de serre, on est tous concernés et on doit y réfléchir avant tout projet. Et là, pour une quatre voies qui n'a pas lieu d'être, combien de tonne de Co2 allons-nous émettre avec le décapage des terres agricoles, la mise en place de tonne de béton et de bitume. Le rapport stipule que par la suite, cette 2x2 voies augmentera le taux de GES de 8 à 9 %. C'est un manque de bon sens.

Suite à la nouvelle réglementation nationale de l'aménagement et d'utilisation des sols dans les communes, d'ici 2030, nous allons être limité en nouvelle construction. Alors pourquoi gaspiller des terres pour une route supplémentaire en quatre voies. L'objectif de l'état n'est-il pas la sobriété foncière pour arriver à zéro artificialisation en 2050.

Le coût du projet, 56 millions d'euros minimum, pour un parcours de seulement 10 ou 12 kilomètres en 2x2 voies, est-ce bien raisonnable. Cet argent pourrait servir à bien autre chose, dont la réfection du réseau actuel. En empruntant ce trajet, les véhicules vont peut-être gagner quelques minutes mais vont ensuite les perdre lorsqu'ils arriveront comme dans un entonnoir à l'entrée de l'autoroute d'un côté ou en direction de Pétré sur une route ordinaire de l'autre côté.

Le tracé est incohérent, à la sortie de Ste Gemme en direction de Ste Hermine, il sera ne sera pas possible d'entrer dans notre commune ou d'accéder à la route qui mène à St Aubin la Plaine.

Et nos commerçants, tout le monde souhaite les garder. Avec ce projet, ils vont avoir une baisse d'activité qui risque de supprimer des emplois et, à moyen terme, ces commerces peuvent disparaître car moins rentables et non revendables en cas de départ en retraite. C'est la vie d'une commune, il faut y penser.

Nous ne sommes pas agriculteur, mais nous en connaissons, ceux-ci vont être privé d'une partie de leurs terres agricoles, donc d'une partie de leur revenu déjà précaire. Leur parcelle coupée en deux, complique leur travail, et ces mêmes terres à côté d'une 4 voies vont perdre de leur valeur.

Notre paysage aux alentours de la commune actuellement agréable va se trouver dégradé par ces ponts et cette route surélevée.

Nous espérons que ce projet sera abandonné suite à l'enquête publique.

Christine et Patrice DENIAU